

Le 23 novembre 2011

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Edouard à Plessisville, le 23 novembre 2011 à 9 h 00, sont présents:

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	810	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 371	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 659	2	Sylvain Labrecque	Présent
Notre-Dame-de-Lourdes	716	1	Jocelyn Bédard	Absent
Paroisse de Plessisville	2 606	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 055	2	Clermont Tardif représentant	Présent
St-Pierre-Baptiste	431	1	Yvon Gingras	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	640	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 708	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 761	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	468	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Préfet Donald Langlois, maire de St-Ferdinand.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
 - 1.1 Appel des conseillers
- 2.0 Résolution autorisant le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du Conseil du 12 octobre 2011
- 5.0 Suivi de la séance régulière du Conseil du 12 octobre 2011
- 6.0 Prévisions budgétaires 2021
 - 6.1 Adoption du règlement numéro 317 concernant les prévisions budgétaires 2012 (Dossier FF-3890)

Le 23 novembre 2011

- 7.0 Administratif :
 - 7.1 Nomination de monsieur Étienne Veilleux à titre de directeur général de la MRC de L'Érable
 - 7.2 Embauche de madame Marie-Pierre Paquette à titre de directrice des opérations et des communications de la MRC de L'Érable
 - 7.3 Mise en commun du matériel informatique –Processus d'invitation
 - 7.4 Adoption du règlement numéro 318 relatif aux heures de circulation des véhicules hors route (Dossier R-318)
 - 7.5 Médiation – Mandat à Transfert Environnement
 - 7.6 Travaux forestiers :
 - 7.6.1 Soumissions pour les travaux de coupe sur les TPI de la MRC de L'Érable
 - 7.6.2 Soumissions pour les travaux de transport de bois d'un chantier des TPI de Villeroy
 - 7.7 Avis de motion – Règlement régional sur le déboisement
 - 7.8 Implantation d'un parc municipal à la Paroisse de Plessisville sur le territoire du Parc linéaire des Bois-Francis
 - 7.9 Mise en œuvre du plan d'action culturel de la MRC de L'Érable
 - 7.9.1 Déboursé - Plan d'affaires du Musée du Bronze
 - 7.9.2 Déboursé - Spectacle au Carrefour culturel et touristique de L'Érable
 - 7.9.3 Déboursé - Réimpression du guide du circuit patrimonial
 - 7.9.4 Déboursé - Promotion du réseau de L'Érable
 - 7.9.5 Déboursé - Audit technique Musée du Bronze
 - 7.10 Vente de la Sucrierie d'Antan
 - 7.11 Séances du conseil de la MRC
 - 7.12 Séances du comité administratif
 - 7.13 SSIRÉ
 - 7.13.1 Adoption du rapport d'activité sur la mise en œuvre du schéma de couvertures de risques de la MRC
 - 7.13.2 Embauche de pompiers
- 8.0 Aménagement :
 - 8.1 Réglementation d'urbanisme de la Ville de Plessisville (Règl. no 1561)
 - 8.2 Réglementation d'urbanisme de la Ville de Plessisville (Règl. no 1562)

Le 23 novembre 2011

- 8.3 Réglementation d'urbanisme de la municipalité de St-Ferdinand (Règl. no 2011-111)
- 8.4 Réglementation d'urbanisme de la municipalité de Lyster (Règl. no 298)
- 8.5 Cours d'eau :
 - 8.5.1 Cours d'eau Allard – Acte de répartition
 - 8.5.2 Cours d'eau Gros-Ruisseau – Acte de répartition
 - 8.5.3 Cours d'eau Rivière Noire – Acte de répartition
 - 8.5.4 Cours d'eau Andréa Caron – Acte de répartition
 - 8.5.5 Cours d'eau Manningham – Branches Lachance et Dastous – Acte de répartition
 - 8.5.6 Cours d'eau Petite Rivière du Chêne – Branches 3, 14, 15 et 17 – Acte de répartition
 - 8.5.7 Cours d'eau Lemieux – Acte de répartition
- 9.0 Rapport mensuel des rencontres :
 - 9.1 Commission d'aménagement
 - 9.2 Parc linéaire des Bois-Francis
 - 9.3 Table des Préfets du Centre-du-Québec
 - 9.4 Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec
 - 9.5 Agence forestière des Bois-Francis
 - 9.6 Comité consultatif de la culture de L'Érable
 - 9.7 Fonds d'investissement local de la MRC de L'Érable inc.
 - 9.8 CLDE
 - 9.9 Comité consultatif agricole
 - 9.10 Comité de sécurité publique
 - 9.11 Comité consultatif sur la gestion multiressources des lots publics intra-municipaux
 - 9.12 Centre aquatique régional de L'Érable
 - 9.13 Mont Apic inc.
 - 9.14 Comité du schéma de couverture de risques
 - 9.15 Comité de gestion des matières résiduelles
 - 9.16 Transport collectif et Corporation de Transport La Cadence
 - 9.17 Comité de gestion du pacte rural
 - 9.18 Groupe de concertation de la rivière Bécancour (GROBEC)
 - 9.19 Table de concertation régionale des véhicules hors route

Le 23 novembre 2011

- 9.20 Comité de suivi de la Politique familiale
- 9.21 Comité du SSIRÉ
- 9.22 Comité cours d'eau
- 9.23 Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT)
du Centre-du-Québec
- 9.24 Comité de diversification économique
- 9.25 Comité de suivi des éoliennes
- 9.26 Comité d'évaluation impact du gaz
- 9.27 Comité plan de développement de la zone agricole
- 9.28 Comité tourisme
- 9.29 Comité « Québec en forme »
- 9.30 Comité santé et services sociaux
- 9.31 Comité infrastructures
- 10.0 Mot du préfet
- 11.0 Procédures d'élection :
 - 11.1 Nomination d'une scrutatrice adjointe
 - 11.2 Proposition de candidatures au poste de préfet
 - 11.3 Élection du préfet
- 12.0 Procédures de nominations :
 - 12.1 Préfet suppléant
 - 12.2 Membres du comité administratif
 - 12.3 Délégué de la MRC de L'Érable
 - 12.4 Délégué substitut de la MRC de L'Érable
 - 12.5 Commission d'aménagement
 - 12.6 Parc linéaire des Bois-Francis
 - 12.7 Table des Préfets du Centre-du-Québec
 - 12.8 Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec
 - 12.9 Agence forestière des Bois-Francis
 - 12.10 Comité consultatif de la culture de L'Érable
 - 12.11 Fonds d'investissement local de la MRC de L'Érable
 - 12.12 Centre local de développement de L'Érable
 - 12.13 Comité consultatif agricole
 - 12.13.1 Nomination du producteur agricole

Le 23 novembre 2011

- 12.14 Comité de sécurité publique
 - 12.15 Comité consultatif sur la gestion multiressources des lots publics intramunicipaux
 - 12.16 Centre aquatique régional de L'Érable
 - 12.17 Mont Apic
 - 12.18 Comité du schéma de couverture de risques
 - 12.18.1 Nominations au comité du schéma de couverture de risques
 - 12.19 Comité de gestion des matières résiduelles
 - 12.20 Transport collectif / Corporation de transport La Cadence
 - 12.21 Comité de gestion du pacte rural
 - 12.22 Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour (GROBEC)
 - 12.23 Table de concertation des véhicules route
 - 12.24 Comité de suivi de la politique familiale
 - 12.25 Comité du SSIRÉ
 - 12.26 Comité cours d'eau
 - 12.27 CRRNT
 - 12.28 Comité de diversification
 - 12.29 Comité de suivi des éoliennes
 - 12.30 Comité d'évaluation d'impact du gaz
 - 12.31 Comité plan de développement de la zone agricole
 - 12.32 Comité tourisme
 - 12.33 Comité « Québec en forme »
 - 12.34 Comité santé et services sociaux
 - 12.35 Comité infrastructures
- 13.0 Liste des prévisions des délégations pour l'année 2012
- 14.0 Financier :
- 14.1 Rapport des déboursés
 - 14.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
 - 14.3 Liste des prévisions et ratification des délégations
 - 14.4 Crédit variable
 - 14.5 Transfert de fonds
 - 14.6 Élection d'un nouveau préfet – Nouvelle carte affaires Visa Desjardins
 - 14.7 Caisse Desjardins de L'Érable – Autorisation de signature
 - 14.8 Application du règlement no 300 dans le cadre des comités spéciaux

Le 23 novembre 2011

15.0 Correspondance

16.0 Varia :

16.1 SSIRÉ :

16.1.1 Vente d'un camion

16.1.2 Vente d'un camion autopompe

16.1.3 Appel d'offres – Acquisition d'appareils respiratoires

17.0 Période de questions

Intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin.

A.R.-11-11-11508

ADOPTÉ

Ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Réal Ouellet, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente séance soient adoptés.

A.R.-11-11-11509

ADOPTÉ

Procès-verbal

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 12 octobre 2011 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du Conseil et dont le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

A.R.-11-11-11510

ADOPTÉ

Suivi de la séance du 12 octobre 2011

Le suivi de la séance régulière du 12 octobre 2011 a été fait au complet.

Prévisions

Règlement no 317

budgétaires 2012

Concernant les prévisions budgétaires 2012

VU l'avis de motion donné le 12 octobre 2011;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour subvenir aux dépenses de la MRC de L'Érable de se procurer la somme de 5,467,149.00 \$ répartie comme suit:

Le 23 novembre 2011

Arrivée d'un
conseiller

Arrivée de monsieur Jocelyn Bédard, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes .

PARTIE I

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de l'Administration, du Conseil, du Transport, de l'Hygiène du milieu, de l'Aménagement, Urbanisme et Développement, du CLD de L'Érable, du Réseau de télécommunication, des Programmes de rénovation, de la Forêt publique et privée, de la Corporation de développement agroalimentaire-forêt Centre-du-Québec, des Loisirs, de la Culture, de l'Évaluation (mise à jour, équilibrage, indexation et reconduit), ainsi que la base de répartition et le mode de versements des quotes-parts, soit :

(1)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Administration</u>
	Dépenses		317,865.00 \$
	Moins :		
	Revenus de location	34,069.00 \$	
	Revenus de mise en commun	28,122.00 \$	
	Appropriation de surplus	<u>53,000.00 \$</u>	<u>115,191.00 \$</u>
	Dépenses d'administration à répartir:		<u>202,674.00 \$</u>

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2012
Inverness	113 893 497 \$	6.87 %	13,914.66 \$
Laurierville	109 740 284 \$	6.62 %	13,407.25 \$
Lyster	114 955 995 \$	6.93 %	14,044.46 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	59 590 645 \$	3.59 %	7,280.34 \$
Paroisse de Plessisville	187 859 876 \$	11.32 %	22,951.31 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	55 447 538 \$	3.34 %	6,774.16 \$
St-Ferdinand	209 584 318 \$	12.63 %	25,605.44 \$
St-Pierre-Baptiste	62 717 378 \$	3.78 %	7,662.34 \$
Ville de Plessisville	348 318 724 \$	21.00 %	42,554.98 \$
Ville de Princeville	352 625 350 \$	21.26 %	43,081.13 \$
Villeroy	44 182 844 \$	2.66 %	5,397.93 \$
TOTAL	1 658 916 449 \$	100.00 %	202,674.00 \$

Le 23 novembre 2011

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

(2) Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	<u>Conseil</u>
Dépenses	132,263.00 \$
Dépenses du conseil à répartir:	<u>132,263.00 \$</u>

Base de répartition:

Municipalités	Répartition pour l'ensemble des municipalités	% de la facture	Répartition pour certaines municipalités (R.R.E.M)	Quotes-parts 2012
Inverness	9,006.83 \$	6.87 %	-	9,006.83 \$
Laurierville	8,678.39 \$	6.62 %	-	8,678.39 \$
Lyster	9,090.85 \$	6.93 %	-	9,090.85 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	4,712.50 \$	3.59 %	-	4,712.50 \$
Paroisse de Plessisville	14,856.17 \$	11.32 %	-	14,856.17 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	4,384.85 \$	3.34 %	-	4,384.85 \$
¹⁻² St-Ferdinand	16,574.17 \$	12.63 %	358.00 \$	16,932.17 \$
St-Pierre-Baptiste	4,959.76 \$	3.78 %	-	4,959.76 \$
¹⁻² Ville de Plessisville	27,545.44 \$	21.00 %	358.00 \$	27,903.44 \$
¹⁻² Ville de Princeville	27,886.01 \$	21.26 %	358.00 \$	28,244.01 \$
Villeroy	3,494.03 \$	2.66 %	-	3,494.03 \$
TOTAL	131,189.00 \$	100.00 %	1,074.00 \$	132,263.00 \$

¹ Ces municipalités participent au régime de retraite des élus municipaux (RREM)

² Les maires qui sont éligibles participent au régime de retraite des élus municipaux (RREM)

^{N.B.} Les coûts pour le RREM pour les séances régulières du conseil des maires de la MRC de L'Érable sont exclusivement à la charge des municipalités participantes à ce régime.

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

Le 23 novembre 2011

(3)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	<u>Transport collectif</u>
	Dépenses	187,000.00 \$
	<u>Moins:</u> Subvention MTQ	100,000.00 \$
	Appropriation de surplus	40,000.00 \$
	Revenus participation financière	12,000.00 \$
	Revenu cartes de membres + billets	25,000.00 \$
		<u>177,000.00 \$</u>
	Dépenses du Transport collectif à répartir :	<u>10,000.00 \$</u>

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2012
Inverness	113 893 497 \$	6.87 %	686.55 \$
Laurierville	109 740 284 \$	6.62 %	661.52 \$
Lyster	114 955 995 \$	6.93 %	692.96 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	59 590 645 \$	3.59 %	359.21 \$
Paroisse de Plessisville	187 859 876 \$	11.32 %	1,132.42 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	55 447 538 \$	3.34 %	334.24 \$
St-Ferdinand	209 584 318 \$	12.63 %	1,263.38 \$
St-Pierre-Baptiste	62 717 378 \$	3.78 %	378.06 \$
Ville de Plessisville	348 318 724 \$	21.00 %	2,099.68 \$
Ville de Princeville	352 625 350 \$	21.26 %	2,125.64 \$
Villeroy	44 182 844 \$	2.66 %	266.34 \$
TOTAL	1 658 916 449 \$	100.00 %	10,000.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

(4)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	<u>Transport adapté</u>
	Dépenses	57,274.00 \$
	<u>Moins:</u> Corporation de transport la Cadence	<u>57,274.00 \$</u>
	Dépenses du Transport La Cadence à répartir :	<u>0.00 \$</u>

Le 23 novembre 2011

(5)	Contribution pour les <u>toutes les municipalités</u>		<u>Voirie</u>
	Dépenses		305,000.00 \$
	<u>Moins:</u>		
	Appropriation de surplus	5,000.00 \$	
	Droits carrières et sablières	300,000.00 \$	<u>305,000.00 \$</u>
	Dépenses de la Voirie à répartir :		<u>0.00 \$</u>

* * * * *

(6)	Contribution pour les <u>municipalités concernées</u>		<u>Hygiène du milieu</u>
	Dépenses - Matières résiduelles		28,000.00 \$
	Cours d'eau		105,009.00 \$
	Restauration du seuil naturel du lac Joseph		120,000.00 \$
	<u>Moins:</u>		
	Appropriation de surplus	109,300.00 \$	
	Revenu de tarification (cours d'eau)	64,000.00 \$ *	
	Fondation de la faune du Québec	28,700.00 \$	
	Association des riverains du lac Joseph	<u>10,000.00 \$</u>	<u>212,000.00 \$</u>
	Dépenses de l'Hygiène du milieu à répartir :		<u>41,009.00 \$</u>

Base de répartition :

Municipalités	Matières résiduelles	Cours d'eau	Restauration du seuil naturel du lac Joseph	Quotes-parts 2012
Inverness	-	5,135.25 \$	-	5,135.25 \$
Laurierville	-	3,593.94 \$	-	3,593.94 \$
Lyster	-	4,806.97 \$	-	4,806.97 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	-	2,931.97 4	-	2,931.97 4
Paroisse de Plessisville	-	4,195.88 \$	-	4,195.88 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	-	3,136.45 \$	-	3,136.45 \$
St-Ferdinand	-	4,214.17 \$	-	4,214.17 \$
St-Pierre-Baptiste	-	2,892.81 \$	-	2,892.81 \$
Ville de Plessisville	-	1,104.11 \$	-	1,104.11 \$
Ville de Princeville	-	5,642.92 \$	-	5,642.92 \$
Villeroy	-	3,354.53 \$	-	3,354.53 \$
TOTAL	-	41,009.00 \$	-	41,009.00 \$

* Les revenus de tarification sont sous forme de quote-part municipale payée au coût réel par la municipalité uniquement lorsqu'il y a des travaux dans un cours d'eau touchant son territoire.

Le 23 novembre 2011

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux :

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

(7)	<u>Contribution pour toutes les municipalités</u>		<u>Aménagement Urbanisme & Développement</u>
	Dépenses		373,840.00 \$
	<u>Moins:</u> Subvention MAMROT	88,550.00 \$	
	Inspection municipale	59,785.00 \$	
	Appropriation de surplus	<u>55,000.00 \$</u>	<u>203,335.00 \$</u>
	Dépenses d'aménagement à répartir:		<u>170,505.00 \$</u>

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2012
Inverness	113 893 497 \$	6.87 %	11,706.08 \$
Laurierville	109 740 284 \$	6.62 %	11,279.21 \$
Lyster	114 955 995 \$	6.93 %	11,815.29 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	59 590 645 \$	3.59 %	6,124.78 \$
Paroisse de Plessisville	187 859 876 \$	11.32 %	19,308.42 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	55 447 538 \$	3.34 %	5,698.95 \$
St-Ferdinand	209 584 318 \$	12.63 %	21,541.27 \$
St-Pierre-Baptiste	62 717 378 \$	3.78 %	6,446.15 \$
Ville de Plessisville	348 318 724 \$	21.00 %	35,800.53 \$
Ville de Princeville	352 625 350 \$	21.26 %	36,243.17 \$
Villeroy	44 182 844 \$	2.66 %	4,541.15 \$
TOTAL	1 658 916 449 \$	100.00 %	170,505.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

Le 23 novembre 2011

(8)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	<u>Projet d'énergie éolien</u>
	Dépenses	84,628.00 \$
	<u>Moins</u> : Entente compensatrice	74,116.00 \$
	Appropriation de surplus	<u>10,512.00 \$</u>
	Dépenses du Projet d'énergie éolien :	<u><u>0.00 \$</u></u>

* * * * *

(9)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	<u>CLD de l'Érable</u>
	Dépenses	1 306,164.00 \$
	<u>Moins</u> : Subvention MDEIE - CLDE	508,366.00 \$
	Subvention MAMROT – Pacte rural	<u>524,003.00 \$</u>
	Dépenses du CLD de l'Érable à répartir	<u><u>273,795.00 \$</u></u>

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2012
Inverness	113 893 497 \$	6.87 %	18,797.43 \$
Laurierville	109 740 284 \$	6.62 %	18,112.03 \$
Lyster	114 955 995 \$	6.93 %	18,972.85 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	59 590 645 \$	3.59 %	9,835.11 \$
Paroisse de Plessisville	187 859 876 \$	11.32 %	31,005.24 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	55 447 538 \$	3.34 %	9,151.31 \$
St-Ferdinand	209 584 318 \$	12.63 %	34,590.73 \$
St-Pierre-Baptiste	62 717 378 \$	3.78 %	10,351.16 \$
Ville de Plessisville	348 318 724 \$	21.00 %	57,488.08 \$
Ville de Princeville	352 625 350 \$	21.26 %	58,198.87 \$
Villeroy	44 182 844 \$	2.66 %	7,292.13 \$
TOTAL	1 658 916 449 \$	100.00 %	273,795.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

Le 23 novembre 2011

(10) Contribution pour toutes les municipalités Réseau de télécommunication

Dépenses 30,231.00 \$

Dépenses du réseau de
télécommunication à répartir: 30,231.00 \$

Base de répartition :

Municipalités	Quotes-parts 2012
Inverness	2,392.56 \$
Laurierville	2,526.76 \$
Lyster	2,499.35 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	2,137.84 \$
Paroisse de Plessisville	2,971.34 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	2,207.91 \$
St-Ferdinand	3,019.20 \$
St-Pierre-Baptiste	2,191.12 \$
Ville de Plessisville	4,172.51 \$
Ville de Princeville	4,070.99 \$
Villeroy	2,041.42 \$
TOTAL	30,231.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

(11) Contribution pour toutes les municipalités Programmes de rénovation

Dépenses 290,463.00 \$

Moins: Subvention 285,963.00 \$
Appropriation de surplus 4,500.00 \$ 290,463.00 \$

Dépenses des programmes de
rénovation à répartir: 0.00 \$

* * * * *

Le 23 novembre 2011

(12)	<u>Contribution pour toutes les municipalités</u>	<u>Forêt publique et privée</u>	
	Dépenses		395,139.00 \$
	<u>Moins:</u> MRC de Bécancour	26,620.00 \$	
	Revenus opérations forestières	144,000.00 \$	
	Entente exploitation érablière	1,899.00 \$	
	FSTD	40,000.00 \$	
	Appropriation de surplus	152,620.00 \$	
	Volet II	<u>30,000.00 \$</u>	395,139.00 \$
	Dépenses de la Forêt publique et privée à répartir :		<u>0.00 \$</u>

* * * * *

(13)	<u>Contribution pour toutes les municipalités</u>	<u>Corporation de développement agroalimentaire - forêt Centre-du-Québec</u>	
	Dépenses		5,000.00 \$
	Dépenses de la CDAFCQ à répartir:		<u>5,000.00 \$</u>

Base de répartition:

Au prorata de la population

Municipalités	Population	Quotes-parts 2012
Inverness	810	174.38 \$
Laurierville	1 371	295.16 \$
Lyster	1 659	357.16 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	716	154.15 \$
Paroisse de Plessisville	2 606	561.03 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	640	137.78 \$
St-Ferdinand	2 055	442.41 \$
St-Pierre-Baptiste	431	92.79 \$
Ville de Plessisville	6 708	1,444.13 \$
Ville de Princeville	5 761	1,240.26 \$
Villeroy	468	100.75 \$
TOTAL	23 225	5,000.00 \$

Le 23 novembre 2011

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux :

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

(14) Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Loisirs</u>
Dépenses		178,212.00 \$
<u>Moins: Subvention MTQ (Route verte)</u>	<u>66,900.00 \$</u>	<u>66,900.00 \$</u>
Dépenses des loisirs à répartir		<u>111,312.00 \$</u>

Base de répartition :

Municipalités	Centre aquatique régional de L'Érable	Mont-Apic	Parc linéaire des Bois-Francis	Quote-parts 2012
Inverness	1,245.74 \$	1,445.49 \$	799.82 \$	3,491.05 \$
Laurierville	3,346.72 \$	2,603.22 \$	2,539.06 \$	8,489.00 \$
Lyster	2,025.92 \$	1,515.40 \$	2,519.32 \$	6,060.64 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	1,489.83 \$	622.28 \$	517.97 \$	2,628.08 \$
Paroisse de Plessisville	9,284.34 \$	4,429.30 \$	3,177.42 \$	16,891.06 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	1,384.23 \$	1,057.29 \$	635.48 \$	3,077.00 \$
St-Ferdinand	3,918.80 \$	3,791.76 \$	1,912.25 \$	9,622.81 \$
St-Pierre-Baptiste	1,157.98 \$	2,997.92 \$	447.99 \$	4,603.89 \$
Ville de Plessisville	23,453.98 \$	11,332.60 \$	7,405.34 \$	42,191.92 \$
Ville de Princeville	-*-	4,947.08 \$	8,065.97 \$	13,013.05 \$
Villeroy	600.46 \$	257.66 \$	385.38 \$	1,243.50 \$
TOTAL	47,908.00 \$	35,000.00 \$	28,404.00 \$	111,312.00 \$

*La somme de 74,092 \$ due par la Ville de Princeville sera versée directement au Centre aquatique régional de L'Érable selon les modalités conclues entre la Ville de Princeville et le Centre aquatique régional de L'Érable.

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

Le 23 novembre 2011

(15) Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Culture</u>
Dépenses		90,182.00 \$
<u>Moins:</u> Subvention MCCFO	25,000.00 \$	
CRÉCO	10,000.00 \$	
Revenus d'intérêts	<u>20,000.00 \$</u>	<u>55,000.00 \$</u>
Dépenses de la Culture à répartir		<u>35,182.00 \$</u>

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2012
Inverness	113 893 497 \$	6.87 %	2,415.43 \$
Laurierville	109 740 284 \$	6.62 %	2,327.35 \$
Lyster	114 955 995 \$	6.93 %	2,437.97 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	59 590 645 \$	3.59 %	1,263.79 \$
Paroisse de Plessisville	187 859 876 \$	11.32 %	3,984.10 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	55 447 538 \$	3.34 %	1,175.92 \$
St-Ferdinand	209 584 318 \$	12.63 %	4,444.83 \$
St-Pierre-Baptiste	62 717 378 \$	3.78 %	1,330.10 \$
Ville de Plessisville	348 318 724 \$	21.00 %	7,387.08 \$
Ville de Princeville	352 625 350 \$	21.26 %	7,478.41 \$
Villeroy	44 182 844 \$	2.66 %	937.02 \$
TOTAL	1 658 916 449 \$	100.00 %	35,182.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

Le 23 novembre 2011

(16) Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Évaluation (mise à jour)</u>
Dépenses		266,924.00 \$
<u>Moins</u> : Revenus évaluation	2,200.00 \$	
Appropriation de surplus	<u>20,000.00 \$</u>	<u>22,200.00 \$</u>
Dépenses d'évaluation (mise à jour) à répartir:		<u>244,724.00 \$</u>

Base de répartition:

Municipalités	% de la facture	Quotes-parts 2012
Inverness	7.76 %	18,993.06 \$
Laurierville	8.33 %	20,381.90 \$
Lyster	6.33 %	15,488.66 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	4.61 %	11,284.11 \$
Paroisse de Plessisville	13.03 %	31,884.07 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	3.77 %	9,217.79 \$
St-Ferdinand	9.47 %	23,187.04 \$
St-Pierre-Baptiste	5.04 %	12,343.37 \$
Ville de Princeville	18.35 %	44,908.10 \$
Ville de Plessisville	19.79 %	48,437.96 \$
Villeroy	3.51 %	8,597.94 \$
TOTAL	100.00 %	244,724.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

* * * * *

(17) Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Évaluation (équilibre, indexation, reconduit)</u>
Dépenses		207,990.00 \$
Dépenses à répartir		<u>207,990.00 \$</u>

Le 23 novembre 2011

Base de répartition:

Municipalités	Répartition établie selon l'inventaire du milieu	% de la facture	Quotes-parts 2012
Inverness		9.43 %	19,607.77 \$
Laurierville		8.35 %	17,366.63 \$
Lyster		8.64 %	17,968.04 \$
Notre-Dame-de-Lourdes		3.91 %	8,130.46 \$
Paroisse Plessisville		11.41 %	23,741.28 \$
Ste-Sophie-d'Halifax		5.40 %	11,223.41 \$
St-Ferdinand		11.09 %	23,065.09 \$
St-Pierre-Baptiste		5.17 %	10,763.30 \$
Ville de Plessisville		13.93 %	28,977.01 \$
Ville de Princeville		19.27 %	40,075.96 \$
Villeroy		3.40 %	7,071.05 \$
TOTAL		100.00 %	207,990.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2012

2^e versement le 15 juin 2012

ADOPTÉ

Total des dépenses à répartir de la PARTIE I :

1,464,685.00 \$

PARTIE II

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de la Sécurité publique, ainsi que la base de répartition et le mode de versements des quotes-parts, soit :

Contribution pour les
municipalités concernées

Sécurité publique

Dépenses - Protection contre les incendies

985,965.00 \$

Le 23 novembre 2011

<u>Moins:</u> Revenus municipaux hors MRC	42,427.00 \$	
MAMROT (pacte fiscal)	34,228.00 \$	
Revenus location de casernes	100,474.00 \$	
Appropriation de surplus	<u>13,000.00 \$</u>	<u>190,129.00 \$</u>
Dépenses de la Sécurité publique à répartir:		<u>795,836.00 \$</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE



	PROTECTION CONTRE LES INCENDIES	AUTRES
Budget 2012	\$ 985 965,00	\$ -
Moins : Subvention M. S. P.	\$ -	\$ -
: Revenus non-résident	\$ -	\$ -
: Revenus municipaux hors MRC	\$ 42 427,00	\$ -
: M.A.M.R.O.T. (Pacte fiscal)	\$ 34 228,00	\$ -
: Revenus de loc. de casernes	\$ 100 474,00	\$ -
: Appropriation de surplus	\$ 13 000,00	\$ -
	\$ 190 129,00	\$ -

	BUDGET OPERATIONS (Réf. ANNEXE J)	RENOUVELLEMENT VEHICULES (Réf. ANNEXE K)	LOCATION CASERNES (Réf. ANNEXE L)	QUOTES-PARTS ENSEMBLES	QUOTES-PARTS 2012
Inverness	\$ 73 992,25	\$ 20 211,33	\$ (460,72)	\$ 93 742,86	\$ 93 742,86
Laurierville	\$ 71 294,07	\$ 19 474,31	\$ 445,52	\$ 91 213,90	\$ 91 213,90
Lyster	\$ 74 682,51	\$ 20 399,88	\$ (1 070,86)	\$ 94 011,53	\$ 94 011,53
Notre-Dame-de-Lourdes	\$ 38 713,76	\$ 10 574,84	\$ (4 401,49)	\$ 44 887,11	\$ 44 887,11
Parioisse de Plessisville	\$ 122 045,38	\$ 33 337,26	\$ 2 826,14	\$ 158 208,78	\$ 158 208,78
Ste-Sophie-d'Halifax	\$ 36 022,14	\$ 9 839,62	\$ 6 016,71	\$ 51 878,47	\$ 51 878,47
St-Ferdinand	\$ 136 158,91	\$ 37 192,44	\$ 5 184,03	\$ 178 535,38	\$ 178 535,38
St-Pierre-Baptiste	\$ 40 745,08	\$ 11 129,71	\$ 6 805,57	\$ 58 680,36	\$ 58 680,36
Villeroy	\$ 28 703,90	\$ 7 840,61	\$ (11 866,90)	\$ 24 677,61	\$ 24 677,61
TOTAL	\$ 622 358,00	\$ 170 000,00	\$ 3 478,00	\$ 795 836,00	\$ 795 836,00

Le 23 novembre 2011

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux :

1^{er} versement le 1^{er} avril 2012

2^e versement le 1^{er} août 2012

ADOPTÉ

Total des dépenses à répartir de la PARTIE II :

795,836.00 \$

Sommaire des dépenses :

PARTIE I :

Administration	317,865.00 \$	
Conseil	132,263.00 \$	
Aménagement	458,468.00 \$	
Évaluation (mise à jour)	266,924.00 \$	
Évaluation (équilibre, (indexation, reconduit)	207,990.00 \$	
Programmes de rénovation	290,463.00 \$	
Corporation de développement agro-alimentaire-forêt Centre-du-Québec	5,000.00 \$	
CLD de l'Érable	1 306,164.00 \$	
Équipements supralocaux	178,212.00 \$	
Hygiène du milieu	253,009.00 \$	
Télécommunication	30,231.00 \$	
Culture	90,182.00 \$	
Transport	549,274.00 \$	
Forêt privée & publique	<u>395,139.00 \$</u>	4,481,184.00 \$

PARTIE II :

Sécurité publique	<u>985,965.00 \$</u>	<u>985,965.00 \$</u>
-------------------	----------------------	----------------------

Total des dépenses pour 2012:

5,467,149.00 \$

Sommaire des revenus:

PARTIE I :

Revenus de subventions:		
MAMROT (fonctionnement MRC)	88,550.00 \$	
MAMROT (pacte fiscal)	34,228.00 \$	
Ministère des Transports	100,000.00 \$	
Ministère des Transports – Route verte	66,900.00 \$	

Le 23 novembre 2011

S.H.Q. (Programme de rénovation)	285,963.00 \$	
Ministère de la Culture et des communications	25,000.00 \$	
FSTD	40,000.00 \$	
MDEIE – CLDE	508,366.00 \$	
MAMROT – Pacte rural	<u>524,003.00 \$</u>	1,673,010.00 \$
Revenus de sources locales:		
Administration	202,674.00 \$	
Conseil	132,263.00 \$	
Aménagement	170,505.00 \$	
Évaluation (mise à jour)	244,724.00 \$	
Évaluation (équilibre, indexation, reconduit)	207,990.00 \$	
Corporation de développement agroalimentaire- forêt Centre-du-Québec	5,000.00 \$	
CLD de L'Érable	273,795.00 \$	
Équipements supralocaux	111,312.00 \$	
Transport	10,000.00 \$	
Hygiène du milieu	41,009.00 \$	
Culture	35,182.00 \$	
Télécommunication	<u>30,231.00 \$</u>	1,464,685.00 \$
Revenus autres :		
Entente compensatrice (Éoliennes de l'Érable)	74,116.00 \$	
Inspection municipale	59,785.00 \$	
Revenus d'intérêt	20,000.00 \$	
Revenus évaluation	2,200.00 \$	
Volet II	30,000.00 \$	
Opérations forestières	144,000.00 \$	
MRC de Bécancour (lots publics)	26,620.00 \$	
Entente relative à l'exploitation d'une érablière	1,899.00 \$	
Tarification (cours d'eau)	64,000.00 \$	
Droits carrières et sablières	300,000.00 \$	
Fondation de la faune du Québec	28,700.00 \$	
Association des riverains du lac Joseph	10,000.00 \$	
Billets & cartes de membres (transport collectif)	25,000.00 \$	
Corporation de transport La Cadence	57,274.00 \$	
Participation financière (Transport)	12,000.00 \$	
CRÉCQ – Culture	<u>10,000.00 \$</u>	865,594.00 \$
Revenus de location:		
CLD de l'Érable	27,291.00 \$	
FDIA	1,800.00 \$	
Corporation de transport la Cadence	1,500.00 \$	
SSIRÉ	<u>3,478.00 \$</u>	34,069.00 \$

Le 23 novembre 2011

Revenus de mise en commun:		
Partage direction	15,220.00 \$	
Système postal	1,950.00 \$	
Système téléphonique	9,777.00 \$	
Système téléphonique / internet / courriel	<u>1,175.00 \$</u>	28,122.00 \$
Appropriation de surplus :		
Administration :	53,000.00 \$	
Aménagement	65,512.00 \$	
Programme de rénovation	4,500.00 \$	
Forêt publique & privée	155,620.00 \$	
Évaluation	20,000.00 \$	
Hygiène du milieu	28,000.00 \$	
Hygiène du milieu –RSNLJ	81,300.00 \$	
Transport – Voirie	5,000.00 \$	
Transport	<u>40,000.00 \$</u>	449,932.00 \$

PARTIE II :

Revenus de sources locales :		
Sécurité publique	795,836.00 \$	795,836.00 \$
Revenus autres :		
Revenus de location de casernes	100,474.00 \$	
Revenus municipaux hors MRC (incendie)	42,427.00 \$	
Sécurité publique	<u>13,000.00 \$</u>	<u>155,901.00 \$</u>

Total des revenus pour 2012 : 5,467,149.00 \$

QUOTES - PARTS

MUNICIPALITÉS	ADMINISTRATION	CONSEIL	AMÉNAGEMENT C.D.A.F.C.Q.	ÉVALUATION MISE À JOUR	ÉVALUATION ÉQUIL. INDEX & RECONDUIT	C.L.D.E.	LOISIRS	TRANSPORT	HYGIÈNE DU MILIEU	CULTURE	TÉLÉCOMMUNICATION	SÉCURITÉ PUBLIQUE	GRAND-TOTAL
INVERNESS	\$ 13 914,66	\$ 9 006,83	\$ 11 880,46	\$ 18 993,06	\$ 19 607,77	\$ 18 797,49	\$ 3 491,05	\$ 686,55	\$ 5 135,25	\$ 2 415,43	\$ 2 392,56	\$ 93 742,86	\$ 200 063,97
LAURIERVILLE	\$ 13 407,25	\$ 8 678,39	\$ 11 574,37	\$ 20 381,90	\$ 17 366,63	\$ 18 112,03	\$ 8 489,00	\$ 661,52	\$ 3 593,94	\$ 2 327,35	\$ 2 526,76	\$ 91 213,90	\$ 198 333,04
LYSTER	\$ 14 044,46	\$ 9 090,85	\$ 12 172,45	\$ 15 488,66	\$ 17 968,04	\$ 18 972,85	\$ 6 060,64	\$ 692,96	\$ 4 806,97	\$ 2 437,97	\$ 2 499,35	\$ 94 011,53	\$ 198 246,73
NOTRE-DAME-DE-LOURDES	\$ 7 280,34	\$ 4 712,50	\$ 6 278,93	\$ 11 284,11	\$ 8 130,46	\$ 9 835,11	\$ 2 628,08	\$ 359,21	\$ 2 931,97	\$ 1 263,79	\$ 2 137,84	\$ 44 887,11	\$ 101 729,45
PAROISSE DE PLESSISVILLE	\$ 22 951,31	\$ 14 856,17	\$ 19 869,45	\$ 31 884,07	\$ 23 741,28	\$ 31 005,24	\$ 16 891,06	\$ 1 132,42	\$ 4 195,88	\$ 3 984,10	\$ 2 971,34	\$ 158 208,78	\$ 331 691,10
STE-SOPHIE-D'HALIFAX	\$ 6 774,16	\$ 4 384,85	\$ 5 836,73	\$ 9 217,79	\$ 11 223,41	\$ 9 151,31	\$ 3 077,00	\$ 334,24	\$ 3 136,45	\$ 1 175,92	\$ 2 207,91	\$ 51 878,47	\$ 108 398,24
ST-FERDINAND	\$ 25 605,44	\$ 16 932,17	\$ 21 983,68	\$ 23 187,04	\$ 23 065,09	\$ 34 590,73	\$ 9 622,81	\$ 1 263,38	\$ 4 214,17	\$ 4 444,83	\$ 3 019,20	\$ 178 535,38	\$ 346 463,92
ST-PIERRE-BAPTISTE	\$ 7 662,34	\$ 4 959,76	\$ 6 538,94	\$ 12 343,37	\$ 10 763,30	\$ 10 351,16	\$ 4 603,89	\$ 378,06	\$ 2 892,81	\$ 1 330,10	\$ 2 191,12	\$ 58 680,36	\$ 122 695,21
VILLE DE PLESSISVILLE	\$ 42 554,98	\$ 27 903,44	\$ 37 244,66	\$ 44 908,10	\$ 28 977,01	\$ 57 488,08	\$ 42 191,92	\$ 2 099,68	\$ 1 104,11	\$ 7 387,08	\$ 4 172,51	\$ -	\$ 296 031,57
VILLE DE PRINCEVILLE	\$ 43 081,13	\$ 28 244,01	\$ 37 483,43	\$ 48 437,96	\$ 40 075,96	\$ 58 198,87	\$ 13 013,05	\$ 2 125,64	\$ 5 642,92	\$ 7 478,41	\$ 4 070,99	\$ -	\$ 287 852,37
VILLEROY	\$ 5 397,93	\$ 3 494,03	\$ 4 641,90	\$ 8 597,94	\$ 7 071,05	\$ 7 292,13	\$ 1 243,50	\$ 266,34	\$ 3 354,53	\$ 937,02	\$ 2 041,42	\$ 24 677,61	\$ 69 015,40
TOTAL	\$ 202 674,00	\$ 132 263,00	\$ 175 505,00	\$ 244 724,00	\$ 207 990,00	\$ 273 795,00	\$ 111 312,00	\$ 10 000,00	\$ 41 009,00	\$ 35 182,00	\$ 30 231,00	\$ 795 836,00	\$ 2 260 521,00

MODALITÉS DE VERSEMENT

L'ensemble des quotes-parts à l'exception de la sécurité publique

50%

50%

15 FEVRIER 2012

15 JUIN 2012

Sécurité publique uniquement

50%

50%

1er AVRIL 2012

1er AOUT 2012

Le 23 novembre 2011

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité que le règlement no 317 comprenant les parties I et II des prévisions budgétaires 2012 soit adopté et déposé au dossier FF-3890.

Le présent règlement entre en vigueur après avis donné dans les délais prévus par la Loi.

Il est également proposé et résolu que ce règlement qui vient d'être lu soit signé à la session tenante.

Adopté à Plessisville, ce 23^e jour de novembre 2011.

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier

Ajournement
de la séance

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour une période de quinze minutes.

A.R.-11-11-11511

ADOPTÉ

Reprise de
la séance

Après une pause de quinze minutes, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité de reprendre la séance.

A.R.-11-11-11512

ADOPTÉ

Administratif :
Nomination de
monsieur

ATTENDU la proposition de réorganisation administrative de la MRC de L'Érable présentée par le comité administratif;

Étienne
Veilleux
à titre de
directeur

ATTENDU QUE monsieur Étienne Veilleux occupe présentement le poste de responsable de la comptabilité;

général
adjoint à

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité :

Le 23 novembre 2011

la MRC QUE le conseil de la MRC de L'Érable procède à la nomination de monsieur
de L'Érable Étienne Veilleux à titre de directeur général adjoint de la MRC de L'Érable à partir du 9
A.R.-11-11-11513 janvier 2012;

QUE la description de tâche de monsieur Veilleux soit modifiée pour tenir compte des éléments inclus au plan de réorganisation administrative présenté par le comité administratif.

ADOPTÉ

Embauche ATTENDU la proposition de réorganisation administrative de la MRC de L'Érable
de madame présentée par le comité administratif;

Marie-Pierre

Paquette ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la MRC d'intégrer une personne en vue
à titre de de seconder le directeur général au niveau de l'administration et des communications;
directrice des

opérations et des ATTENDU QUE madame Marie-Pierre Paquette possède les qualifications
communications requises pour combler les besoins de la MRC;

de la MRC

de L'Érable EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Réal Ouellet, appuyé
A.R.-11-11-11514 et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de L'Érable embauche madame Marie-Pierre Paquette à titre de directrice des opérations et des communications à la MRC de L'Érable à partir du 9 janvier 2012;

QUE la description de tâche reliée au poste de la directrice des opérations et des communications soit également adoptée.

ADOPTÉ

Mise en ATTENDU le projet de regroupement et de centralisation du matériel
commun du informatique entre la MRC, le CLD, la Ville de Plessisville et la Ville de Princeville;

matériel

informatique - ATTENDU QUE la MRC doit procéder à l'acquisition de matériel informatique;

Processus

Le 23 novembre 2011

d'invitation EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier,
A.R.-11-11-11515 appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général de la MRC à procéder à
un appel de proposition sur invitation pour l'acquisition de matériel informatique.

ADOPTÉ

Adoption du Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à
règlement l'unanimité d'adopter le règlement numéro 318 relatif aux heures de circulation des
numéro 318 véhicules hors route (VHR), tel que déposé par le secrétaire-trésorier (Dossier R-318).

relatif aux
heures de
circulation
des VHR

A.R.-11-11-11515A

ADOPTÉ

Travaux ATTENDU QUE deux (2) compagnies ont présenté des soumissions pour les
forestiers : travaux de coupe de bois d'une superficie de ± 23,5 ha pour ± 2 800 m³ sol. sur les
Soumissions terres publiques intramunicipales de la MRC de L'Érable ;

pour les travaux

de coupe

de bois sur

les TPI de la MRC

de L'Érable

A.R.-11-11-11516

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles
St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission numéro
31-10-2011 présentée par la compagnie Goforest inc., au montant approximatif de
80 455.00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

Soumissions ATTENDU QUE deux (2) compagnies ont présenté des soumissions pour les
pour les travaux travaux de transport de bois d'un chantier des TPI de Villeroy vers différentes usines et
de transport ce, pour un volume approximatif de 2 800 m³ sol.;

de bois d'un

chantier des

TPI de Villeroy

A.R.-11-11-11157

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc
Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission numéro
02-11-2011 présentée par la compagnie Goforest inc., au montant approximatif de
53 789.50 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

Le 23 novembre 2011

Avis de motion - Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le Conseiller Michel
Règlement Poisson, qu'à la prochaine session ou à une session subséquente, sera présenté
régional sur pour adoption, un règlement visant à régir le déboisement sur le territoire de la MRC
le déboisement de L'Érable, le tout en vertu des dispositions de l'article 79.1 de la Loi sur l'aménagement
et l'urbanisme. Cet avis de motion est donné avec dispense de lecture du règlement
à être adopté, le tout conformément à la Loi.

Implantation ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Plessisville désire aménager un
d'un parc parc municipal sur l'emprise du Parc linéaire des Bois-Francis dans le secteur de Kelly;
municipal

sur l'emprise ATTENDU la résolution adoptée par la Corporation du Parc linéaire des Bois-
du Parc linéaire Francs le 22 novembre 2011;
des Bois-Francis

A.R.-11-11-11518 ATTENDU QUE la MRC a la responsabilité d'autoriser ou non l'aménagement
d'une telle infrastructure sur l'emprise du Parc linéaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable autorise la municipalité de la Paroisse de Plessisville à procéder à l'implantation et à l'aménagement d'un parc municipal sur l'emprise du Parc linéaire des Bois-Francis dans le secteur Kelly selon les plans soumis et en considérant les conditions suivantes :

- défrayer les coûts liés au déplacement de(s) structure(s) déjà existante(s) à la halte afin de limiter la zone du parc pour enfants;
- assumer les frais encourus pour la nouvelle couverture en assurance responsabilité pour ce parc au montant de 1 500 \$ plus taxes pour l'année en cours et tant et aussi longtemps que ce parc sera couvert par notre assureur, incluant les augmentations pouvant survenir dans les années futures;
- procéder à l'entretien et/ou à la réparation du parc pour enfants, c'est-à-dire, le mobilier, la clôture et le gazon sur la surface des jeux. Le Parc linéaire des Bois-Francis assumera quant à lui, l'entretien de la surface à l'extérieur de la zone clôturée;

Le 23 novembre 2011

- informer le conseil d'administration et l'assureur du Parc linéaire des Bois-Francis dans le cas de modification au plan soumis et approuvé par l'assureur.

ADOPTÉ

Mise en œuvre
du plan d'action
culturel de la
MRC de

ATTENDU QUE la mise en œuvre du plan d'affaires du Musée du Bronze fait partie intégrante du plan d'action culturel de la MRC de L'Érable adopté le 12 octobre 2011;

L'Érable -
Déboursé -
Plan d'affaires

ATTENDU QUE le Musée du Bronze demande une aide financière de 50 000 \$ pour la mise en œuvre de son plan d'affaires;

du Musée
du Bronze
A.R.-11-11-11519

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable débourse un montant de 50 000 \$ à la Corporation du Musée du Bronze pour la mise en œuvre de son plan d'affaires;

QUE ce montant soit pris à même les sommes provenant du Fonds de développement culturel de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Déboursé -
Spectacle
au Carrefour
culturel et

ATTENDU QUE l'organisation d'un spectacle pour enfants au Carrefour culturel et touristique de L'Érable fait partie intégrante du plan d'action culturel de la MRC de L'Érable adopté le 12 octobre 2011;

touristique
de L'Érable
A.R.-11-11-11520

ATTENDU QUE le CLD de L'Érable demande une aide financière de 10 500 \$ pour l'organisation du spectacle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Réal Ouellet, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable débourse un montant de 10 500 \$ au CLD de L'Érable pour l'organisation d'un spectacle au Carrefour culturel et touristique de L'Érable;

QUE ce montant soit pris à même les sommes provenant du Fonds de développement culturel de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Le 23 novembre 2011

Déboursé - ATTENDU QUE la réimpression du guide du circuit patrimonial fait partie
Réimpression intégrante du plan d'action culturel de la MRC de L'Érable adopté le 12 octobre 2011;
du guide
du circuit ATTENDU QUE le CLD de L'Érable demande une aide financière de 6 000 \$
patrimonial pour la réimpression du guide du circuit patrimonial;
A.R.-11-11-11521

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable débourse un montant de 6 000 \$ au CLD de L'Érable pour la réimpression du guide du circuit patrimonial;

QUE ce montant soit pris à même les sommes provenant du Fonds de développement culturel de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Déboursé - ATTENDU QUE la promotion du réseau de L'Érable fait partie intégrante du plan
Promotion d'action culturel de la MRC de L'Érable adopté le 12 octobre 2011;
du réseau
de L'Érable ATTENDU QUE la Télévision communautaire de L'Érable demande une aide
A.R.-11-11-11522 financière de 1 500 \$ pour la promotion de son réseau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable débourse un montant de 1 500 \$ à la TVCÉ pour la promotion de son réseau de L'Érable;

QUE ce montant soit pris à même les sommes provenant du Fonds de développement culturel de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Déboursé - ATTENDU QUE la mise en œuvre du plan d'affaires du Musée du Bronze fait
Audit partie intégrante du plan d'action culturel de la MRC de L'Érable adopté le 12 octobre
technique - 2011;
Musée du
Bronze ATTENDU QUE le Musée du Bronze demande une aide financière de 5 000 \$ pour
A.R.-11-11-11523 la réalisation d'un audit technique ;

Le 23 novembre 2011

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable débourse un montant de 5 000 \$ à la Corporation du Musée du Bronze pour la réalisation d'un audit technique ;

QUE ce montant soit pris à même les sommes provenant du Fonds de développement culturel de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Vente de
la Sucrierie
d'Antan

ATTENDU le mandat confié à un agent immobilier afin de procéder à la vente de la Sucrierie d'Antan située au 320 route 116, à Plessisville ;

A.R.-11-11-11524

ATTENDU la promesse d'achat soumise par monsieur Sylvain Trépanier et/ou une de ses compagnies, au montant de 100 000 \$ et acceptée par la MRC de L'Érable, le 17 novembre 2011 ;

ATTENDU QUE les conditions reliées à la promesse d'achat ont été réunies ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable est en accord pour conclure la transaction de l'immeuble de la Sucrierie d'Antan situé au 320 route 116 à Plessisville, avec monsieur Sylvain Trépanier et/ou une de ses compagnies, de Danville, au montant de 100 000 \$ et par le fait même, autorise le préfet et le directeur général à signer pour et au nom de la MRC de L'Érable l'acte de vente devant notaire.

ADOPTÉ

Séance du
conseil de
la MRC

ATTENDU QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

A.R.-11-11-11525

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la MRC pour 2012, ces séances se tiendront le mercredi et

Le 23 novembre 2011

débuteront à 20 h, sauf pour la séance du mois de novembre qui débutera à 9 h :

ÿ 18 janvier	ÿ 08 février
ÿ 14 mars	ÿ 11 avril
ÿ 09 mai	ÿ 20 juin
ÿ 15 août	ÿ 12 septembre
ÿ 10 octobre	ÿ 21 novembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régie la MRC .

ADOPTÉ

Séance du comité administratif A.R.-11-11-11526 ATTENDU QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires du comité administratif pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du comité administratif de la MRC pour 2012, ces séances se tiendront le mardi et débuteront à 9 h ;

ÿ 10 janvier	ÿ 31 janvier
ÿ 06 mars	ÿ 03 avril
ÿ 01 mai	ÿ 12 juin
ÿ 07 août	ÿ 04 septembre
ÿ 02 octobre	ÿ 13 novembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régie la MRC.

ADOPTÉ

SSIRÉ : Adoption du rapport Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'activité sur la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC de L'Érable, le tout tel que prévu à l'article 3 du

Le 23 novembre 2011

d'activité protocole d'entente intervenu entre la MRC et le ministère de la Sécurité publique.

sur la mise

en œuvre

du schéma

QU'une copie dudit rapport d'activité soit transmise au ministre de la Sécurité publique.

de couverture

ADOPTÉ

de risques

de la MRC

de L'Érable

A.R.-11-11-11527

Embauche

Il est proposé par monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé et résolu à

de pompiers

l'unanimité de procéder, pour le SSIRÉ, à l'embauche des apprentis pompiers

A.R.-11-11-11528

suivants :

- pour la caserne 72, monsieur Marc-Antoine Gosselin
- pour la caserne 85, madame Charlène Demers

La Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Aménagement :

ATTENDU QUE la ville de Plessisville a adopté le 7 novembre 2011 un règlement

Réglementation

portant le numéro 1561 qui modifie le règlement sur le zonage no 1312, et que ce

d'urbanisme

règlement doit par conséquent être analysé par le conseil de la MRC pour des fins

de la Ville

de conformité ;

de Plessisville

A.R.-11-11-11529

ATTENDU QUE le règlement no 1561 vise à remplacer l'article 49 relatif à la hauteur maximale d'un bâtiment complémentaire ;

ATTENDU QUE de manière spécifique le règlement vise à limiter à la hauteur du bâtiment principal la hauteur maximale du bâtiment complémentaire annexé, ou à la limiter de manière accrue lorsque ledit bâtiment complémentaire est isolé, et selon le type de bâtiment principal. Il vise finalement à restreindre le type de pente pour le bâtiment complémentaire afin qu'il soit le même que pour le bâtiment principal ;

Le 23 novembre 2011

ATTENDU QUE le Conseil a analysé ce règlement face au contenu, aux objectifs et aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable afin d'évaluer sa conformité, et également face aux différentes mesures de contrôle intérimaire actuellement en vigueur (RCI) ;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC présente de fortes latitudes dans les choix d'aménagement à l'intérieur des périmètres urbains et ne va pas jusqu'à intervenir sur les questions faisant l'objet du présent règlement de la ville ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de monsieur le Conseiller Yvon Gingras, le règlement numéro 1561 de la ville de Plessisville, qui modifie le règlement numéro 1312 sur le zonage, est déclaré conforme face au contenu, aux objectifs et orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable, ainsi qu'en regard des différentes mesures de contrôle intérimaire applicable sur le territoire par le biais de règlements (RCI) ;

QU'un certificat de conformité soit délivré par la MRC à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Réglementation
d'urbanisme
de la Ville
de Plessisville
A.R.-11-11-11530

ATTENDU QUE la ville de Plessisville a adopté le 7 novembre 2011 un règlement portant le numéro 1562 qui modifie le règlement sur le zonage no 1312, et que ce règlement doit par conséquent être analysé par le conseil de la MRC pour des fins de conformité ;

ATTENDU QUE le règlement no 1562 vise à modifier des limites de zone à l'intérieur du périmètre urbain ainsi que permettre l'entreposage extérieur dans l'une des zones dont les limites sont modifiées ;

ATTENDU QUE de manière spécifique le règlement vise à modifier le plan de zonage, dans le secteur de l'intersection Boulevard des Sucrieries /Avenue Saint-Édouard en agrandissant la zone à dominance commerciale 304 à même la zone à dominance commerciale 303, le tout permettant d'harmoniser les limites de zone en fonction des usages et bâtiments déjà présents dans le secteur, et également permettre l'entreposage extérieur (comme usage principal et de moins de 2 m de hauteur) pour cette zone 304 ainsi agrandie ;

Le 23 novembre 2011

ATTENDU QUE le Conseil a analysé ce règlement face au contenu, aux objectifs et aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable afin d'évaluer sa conformité, et également face aux différentes mesures de contrôle intérimaire actuellement en vigueur (RCI) ;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC présente de fortes latitudes dans les choix d'aménagement à l'intérieur des périmètres urbains et que les opérations réglementaires telles qu'entreprises par la Ville sont possibles à l'intérieur desdits périmètres urbains, tout particulièrement en dehors des arrondissements patrimoniaux ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que le règlement numéro 1562 de la ville de Plessisville, qui modifie le règlement numéro 1312 sur le zonage, est déclaré conforme face au contenu, aux objectifs et orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable, ainsi qu'en regard des différentes mesures de contrôle intérimaire applicable sur le territoire par le biais de règlements (RCI) ;

QU'un certificat de conformité soit délivré par la MRC à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Réglementation
d'urbanisme de
la municipalité
de St-Ferdinand
A.R.-11-11-11531

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Ferdinand a adopté le 7 novembre 2011 un règlement portant le numéro 2011-111 qui modifie le règlement sur le zonage no 209 de l'ex municipalité de Bernierville, et que ce règlement doit par conséquent être analysé par le conseil de la MRC pour des fins de conformité ;

ATTENDU QUE le règlement no 2011-111 vise à permettre les maisons de touristes dans une zone ciblée du village de Saint-Ferdinand ;

ATTENDU QUE de manière spécifique le règlement vise à rendre possible l'usage maison de touriste dans la zone à vocation résidentielle 46 Ra et par conséquent ajuster le contenu de la grille des spécifications en conséquence ;

ATTENDU QUE le Conseil a analysé ce règlement face au contenu, aux objectifs et aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable afin d'évaluer sa conformité, et également face aux différentes mesures de contrôle intérimaire actuellement en vigueur (RCI) ;

Le 23 novembre 2011

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC présente de fortes latitudes dans les choix d'aménagement à l'intérieur des périmètres urbains et que les opérations réglementaires telles qu'entreprises par la municipalité sont possibles à l'intérieur desdits périmètres urbains, et que l'ajout d'un tel usage n'est pas spécifiquement encadré audit schéma ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Yvon Gingras, appuyé été résolu à l'unanimité que le règlement numéro 2011-111 de la municipalité de Saint-Ferdinand, qui modifie le règlement numéro 209 sur le zonage de l'ex municipalité de Bernierville, est déclaré conforme face au contenu, aux objectifs et orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable, ainsi qu'en regard des différentes mesures de contrôle intérimaire applicable sur le territoire par le biais de règlements (RCI) ;

QU'un certificat de conformité soit délivré par la MRC à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Réglementation
d'urbanisme de
la municipalité
de Lyster
A.R.-11-11-11532

ATTENDU QUE la municipalité de Lyster a adopté le 7 novembre 2011 un règlement portant le numéro 298 qui modifie le règlement sur le zonage no 124, et que ce règlement doit par conséquent être analysé par le conseil de la MRC pour des fins de conformité ;

ATTENDU QUE le règlement no 298 vise à créer une nouvelle zone à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, au nord du village, dont la vocation sera résidentielle et commerciale ;

ATTENDU QUE de manière spécifique le règlement vise modifier le plan de zonage et la grille des spécifications afin de créer la nouvelle zone 50 Ra/C à même la zone résidentielle 32 Ra et également accroître la superficie de la zone 31 C à même la zone industrielle 34 la, le tout dans le secteur des rues Préfontaine, St-Pierre et Industrielle, et que les usages permis sont tantôt des usages commerciaux, tantôt des usages résidentiels ;

Le 23 novembre 2011

ATTENDU QUE le Conseil a analysé ce règlement face au contenu, aux objectifs et aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable afin d'évaluer sa conformité, et également face aux différentes mesures de contrôle intérimaire actuellement en vigueur (RCI) ;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC présente de fortes latitudes dans les choix d'aménagement à l'intérieur des périmètres urbains et que les opérations réglementaires telles qu'entreprises par la Ville sont possibles à l'intérieur desdits périmètres urbains, tout particulièrement en dehors des arrondissements patrimoniaux ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que le règlement numéro 298 de la municipalité de Lyster, qui modifie le règlement numéro 124 sur le zonage, est déclaré conforme face au contenu, aux objectifs et orientations du schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable, ainsi qu'en regard des différentes mesures de contrôle intérimaire applicable sur le territoire par le biais de règlements (RCI) ;

QU'un certificat de conformité soit délivré par la MRC à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Cours d'eau : Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adopte les documents suivants :
Acte de répartition

- A.R.-11-11-11533 - 1.0 Tableau des frais de répartition pour un montant total de 4 005,18 \$;
- 1.1 Acte de répartition et montant à payer par la Ville de Princeville à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Cours d'eau Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adopte les documents suivants :
Gros Ruisseau-
Acte de

- répartition - 1.0 Tableau des frais de répartition pour un montant total de 8 088,52 \$;
A.R.-11-11-11534 - 1.1 Acte de répartition et montant à payer par la Ville de Princeville à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Le 23 novembre 2011

Cours d'eau Rivière Noire - Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adopte les documents suivants :

Acte de

répartition

- 1.0 Tableau des frais de répartition pour un montant total de 4 618,21 \$;

A.R.-11-11-11535

- 1.1 Acte de répartition et montant à payer par la Municipalité d'Inverness à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Cours d'eau Andréa Caron - Il est proposé par monsieur le Conseiller Yvon Gingras, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adopte les documents suivants :

Acte de

répartition

- 1.0 Tableau des frais de répartition pour un montant total de 9 277,85 \$;

A.R.-11-11-11536

- 1.1 Acte de répartition et montant à payer par la Municipalité de Laurierville à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Cours d'eau Manningham - Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adopte les documents suivants :

Branches

Lachance et

- 1.0 Tableau des frais de répartition pour un montant total de 4 062,85 \$;

Dastous -

- 1.1 Acte de répartition et montant à payer par la Municipalité de la Paroisse de Plessisville à la MRC de L'Érable.

Acte de

répartition

A.R.-11-11-11537

ADOPTÉ

Cours d'eau Petite Rivière du Chêne – Il est proposé par monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adopte les documents suivants :

Branches 3, 14

- 1.0 Tableau des frais de répartition pour un montant total de 8 565,82 \$;

et 17 – Acte de

répartition

- 1.1 Acte de répartition et montant à payer par la Municipalité de Villeroy à la MRC de L'Érable.

A.R.-11-11-11538

ADOPTÉ

Cours d'eau Lemieux - Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adopte les documents suivants :

Le 23 novembre 2011

Acte de répartition	-	1.0	Tableau des frais de répartition pour un montant total de 408,09 \$;
A.R.-11-11-11539	-	1.1	Acte de répartition et montant à payer par la Municipalité de la Paroisse de Plessisville à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Rapport mensuel des rencontres :
Commission d'aménagement

Aucune réunion n'a eu lieu.

Parc linéaire des Bois-Francs

Durant la saison 2011, le Parc linéaire a pu compter sur 32 bénévoles qui ont effectué 2 500 heures de bénévolat et ils ont parcouru un total de 38 000 kilomètres.

Table des Préfets du Centre-du-Québec

Les discussions ont porté sur les véhicules hors route. Le 7 décembre prochain aura lieu, au Complexe Hôtelier DuPré, une consultation sur la lutte à la pauvreté. Les personnes qui désirent y participer doivent s'inscrire à l'avance.

CRÉ

Aucune réunion n'a eu lieu.

Agence forestière des Bois-Francs

Les points suivants ont fait l'objet de discussions :

- la contribution des industriels en diminution affecte le budget
- l'évaluation de la personne nouvellement embauchée
- l'autorisation de faire du reboisement à Lyster
- la mise sur pied d'un sondage provincial afin de connaître l'image d'un producteur forestier (l'Agence aimerait avoir une image d'un producteur forestier plus spécifique à notre MRC)
- les projets retenus par le PRDIRT

Comité consultatif de la culture

Aucune réunion n'a eu lieu.

FIL de la MRC de L'Érable

Aucune réunion n'a eu lieu.

Le 23 novembre 2011

CLDE	Le rapport d'activité pour le mois de novembre est déposé. Le budget pour l'année 2012 a été adopté. Aucune nouvelle du MDEIE concernant les coupures.
Comité consultatif agricole	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité de sécurité publique	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité sur la gestion multi-ressource des lots publics intramunicipaux	Aucune réunion n'a eu lieu.
Centre aquatique régional de L'Érable	Un bilan des trois premiers trimestres identifiant la provenance des utilisateurs du Centre aquatique, tant au niveau des cours que des bains libres, est déposé aux membres. En ce qui concerne la bâtisse, l'installation d'un chauffage au gaz naturel a été fait. Un projet de mise à niveau majeur (ventilation architecture plomberie, éclairage, etc.) est également envisagé.
Mont Apic inc.	Présentement beaucoup de personnes font du bénévolat pour l'entretien de la montagne. Le bazar a connu un grand succès, tant au niveau de la participation que de la vente des abonnements saisonniers. Concernant le poste de directeur général commun pour le Mont Apic et le Festival de L'Érable, les personnes ayant fait parvenir leur curriculum vitae devraient être rencontrées sous peu.
Comité du schéma de couverture de risques	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité de gestion des matières résiduelles	Aucune réunion n'a eu lieu.

Le 23 novembre 2011

Transport collectif et Transport la Cadence	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité de gestion du pacte rural	Aucune réunion n'a eu lieu.
GROBEC	Aucune réunion n'a eu lieu. L'assemblée générale annuelle aura lieu demain de 24 novembre.
Table de concertation des véhicules hors route	Une rencontre avec le ministre délégué aux Transport, monsieur Norman MacMillan a eu lieu à Drummondville, la semaine dernière. Ce dernier était de passage dans la région Centre-du-Québec afin de vérifier l'état d'avancement du dossier des VHR, au niveau de la stabilisation des sentiers.
Comité de suivi de la Politique familiale	Beaucoup d'intervenants étaient réunis. Une définition du programme MADA, au niveau politique, a été présentée. La famille et les aînés retiennent beaucoup l'attention. Le dossier avance bien. Une autre réunion est prévue sous peu.
Comité du SSIRÉ	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité cours d'eau	Aucune réunion n'a eu lieu.
CRRNT	Une sélection des projets déposés a été faite. Les décisions pour l'acceptation des projets doit passer par trois organismes différents : la CRRNT, la CRÉ et finalement le ministère.
Comité de diversification économique	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité de suivi des éoliennes	Aucune réunion n'a eu lieu.

Le 23 novembre 2011

Comité d'évaluation impact du gaz	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité plan de développement de la zone agricole	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité tourisme	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité « Québec en forme »	Le comité travaille actuellement sur le plan d'action de la prochaine année, car des projets devront être présentés au mois de mars ou avril prochain.
Comité santé et services sociaux	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité infrastructures	Aucune réunion n'a eu lieu.
Mot du préfet	Étant donné que le préfet actuel, monsieur Donald Langlois, ne renouvelle pas son mandat, il profite de l'occasion pour dresser un bilan des réalisations de la MRC et invite le conseil à continuer à aller de l'avant. Il souhaite bonne chance au nouveau préfet.
Procédures d'élection	Monsieur Rick Lavergne, directeur général, est d'office président d'élection et il explique aux conseillers la procédure à suivre pour l'élection du préfet. La première étape consiste en la nomination d'une scrutatrice adjointe.
Nomination d'une scrutatrice adjointe A.R.-11-11-11540	Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer madame Diane Gagné, scrutatrice adjointe, pour l'élection du préfet.

ADOPTÉ

Le Préfet est élu au scrutin secret. Il doit avoir la majorité absolue, soit 51 % des votes.

Le 23 novembre 2011

Monsieur Gilles Fortier prend la parole afin de remercier monsieur Clermont Tardif, représentant de la municipalité de St-Ferdinand, qui siège au conseil des maires depuis l'élection de monsieur Langlois, au poste de préfet.

Monsieur Lavergne est donc prêt à accepter les propositions pour le poste de préfet.

A.R.-11-11-11541 Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Gilles Fortier soit candidat au poste de préfet de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

A.R.-11-11-11542 Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Sylvain Labrecque soit candidat au poste de préfet de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Aucune autre proposition pour le poste de préfet n'étant faite, monsieur Lavergne demande donc à chacun des candidats proposés s'il accepte la proposition de sa candidature au poste de préfet de la MRC. Messieurs Fortier et Labrecque acceptent leur proposition au poste de préfet de la MRC de L'Érable.

Avant le vote, le directeur général accorde le droit de parole à chacun des candidats. Par la suite, en fonction du nombre de voix qu'il possède, les bulletins de vote sont remis à chacun des conseillers.

Monsieur Lavergne et madame Gagné procèdent au comptage des bulletins de vote.

Après un premier tour de scrutin, monsieur Sylvain Labrecque obtient la majorité de 51 % des voix requises. Ce dernier est alors élu préfet de la MRC de L'Érable.

Assermentation du préfet Monsieur Sylvain Labrecque est assermenté et signe son serment d'office.

Procédures de nominations : La nomination du préfet suppléant, des membres du comité administratif, ainsi que toutes les autres nominations ou délégations se fait par résolution.

Le 23 novembre 2011

Préfet suppléant A.R.-11-11-11543 Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Gilles Fortier soit nommé préfet suppléant de la MRC et que sa nomination soit pour une période de deux (2) ans.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Fortier accepte le poste de préfet suppléant.

Membres du comité administratif Le préfet et le préfet suppléant sont nommés d'office sur ce comité. Messieurs Gilles St-Pierre, Réal Ouellet et Michel Poisson y siègent également. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années. Le comité administratif sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Gilles Fortier, Gilles St-Pierre, Réal Ouellet et Michel Poisson.

Délégués de la MRC Le préfet est nommé d'office sur ce comité. Messieurs Jocelyn Bédard et Michel Poisson y siègent également. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années. Le comité sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Jocelyn Bédard et Michel Poisson.

Délégués substitut de la MRC Le préfet suppléant est nommé d'office sur ce comité. Messieurs Marc Simoneau et Sylvain Labrecque y siègent actuellement. Monsieur Marc Simoneau désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années, mais il faut procéder à la nomination d'un représentant en remplacement de monsieur Labrecque.

A.R.-11-11-11544 Il est proposé par monsieur Yvon Gingras, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Donald Langlois soit nommé délégué substitut de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Ce comité sera donc composé de messieurs Gilles Fortier, Marc Simoneau et Donald Langlois.

Commission d'aménagement Le préfet est nommé d'office sur ce comité. Messieurs Jocelyn Bédard, Yvon Gingras, Marc Nadeau et Michel Poisson y siègent également. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années. Le comité sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Jocelyn Bédard, Yvon Gingras, Marc Nadeau et Michel Poisson.

Le 23 novembre 2011

Parc linéaire Monsieur Marc Simoneau siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Table des
Préfets
du-Centre-
du Québec Le préfet, le préfet suppléant et le maire de la Ville de Plessisville sont nommés d'office sur ce comité. Il sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Gilles Fortier et Réal Ouellet et leur mandat sera pour les deux prochaines années.

Conférence
régionale
des élus
du-Centre-
du-Québec Le préfet, le maire de la Ville de Plessisville et le maire de la Ville de Princeville sont nommés d'office sur ce comité. Il sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Réal Ouellet et Gilles Fortier et leur mandat sera pour les deux prochaines années.

Agence
forestière des
Bois-Francis Monsieur Alain Dubois siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Comité
consultatif
de la culture
de L'Érable Messieurs Jocelyn Bédard et Alain Dubois siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

FIL de la
MRC de
L'Érable Messieurs Alain Dubois et Michel Poisson siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

CLD de
L'Érable Le préfet, le maire de la Ville de Plessisville et le maire de la Ville de Princeville sont nommés d'office sur ce comité. Messieurs Marc Simoneau et Marc Nadeau y siègent également. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Ce comité sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Réal Ouellet, Gilles Fortier, Marc Simoneau et Marc Nadeau.

Comité
consultatif
agricole Messieurs Gilles St-Pierre et Sylvain Labrecque siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers ne désirent pas poursuivre leur mandat.

Le 23 novembre 2011

A.R.-11-11-11545 Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que messieurs Yvon Gingras et Donald Langlois soient nommés délégués de la MRC de L'Érable au Comité consultatif agricole de la MRC de L'Érable pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ

Nomination du producteur agricole ATTENDU la liste de deux noms, soit Monsieur Pierre Guérard et Monsieur Luc Gagnon, fournit par la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec;

A.R.-11-11-11546 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Pierre Guérard, pour faire partie du Comité consultatif agricole de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Comité de sécurité publique Le maire de la Ville de Plessisville et le maire de la Ville de Princeville sont nommé d'office sur ce comité. Messieurs Marc Nadeau et Michel Poisson y siègent également. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Ce comité sera donc composé de messieurs Réal Ouellet, Gilles Fortier, Marc Marc Nadeau et Michel Poisson.

Comité consultatif sur la gestion multiressources des lots publics intra-municipaux Le maire de chacune des municipalités touchées par les lots publics sont nommés d'office. Il sera donc composé de messieurs Alain Dubois, Jocelyn Bédard et Michel Poisson et leur mandat sera pour les deux prochaines années.

Centre aquatique régional de L'Érable Monsieur Marc Nadeau siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Mont Apic Monsieur Yvon Gingras siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Le 23 novembre 2011

Comité du schéma de couverture de risques

Messieurs Marc Simoneau et Yvon Gingras siègent actuellement sur ce comité. Monsieur Marc Simoneau désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années, mais monsieur Yvon Gingras se retire de ce comité.

A.R.-11-11-11547

Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Donald Langlois soit nommé délégué de la MRC de L'Érable au Comité du schéma de couverture de risques pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ

A.R.-11-11-11548

Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que messieurs Réal Ouellet et Gilles Fortier soient nommés délégués de la MRC de L'Érable au Comité du schéma de couverture de risques pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ

Ce comité sera donc composé de messieurs Marc Simoneau, Donald Langlois, Réal Ouellet et Gilles Fortier.

Comité de gestion des matières résiduelles

Messieurs Alain Dubois, Marc Nadeau, Sylvain Labrecque et Réal Ouellet siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Transport collectif / Corporation de Transport La Cadence

Monsieur Gilles Fortier siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Comité de gestion du pacte rural

Messieurs Donald Langlois, Yvon Gingras et Michel Poisson siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

GROBEC

Monsieur Sylvain Labrecque siège actuellement sur ce comité. Ce dernier ne désire pas poursuivre son mandat sur ce comité.

Le 23 novembre 2011

A.R.-11-11-11549 Il est proposé par monsieur le Conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Alain Dubois soit nommé délégué de la MRC de L'Érable au Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour (GROBEC) pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ

Table de concertation des véhicules hors route Monsieur Sylvain Labrecque siège actuellement sur ce comité. Ce dernier ne désire pas poursuivre son mandat sur ce comité.

A.R.-11-11-11550 Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Jocelyn Bédard soit nommé délégué de la MRC de L'Érable à la Table de concertation des véhicules hors route pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ

Comité de suivi de la politique familiale Monsieur Yvon Gingras siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Comité du SSIRÉ Messieurs Donald Langlois, Marc Simoneau, Sylvain Labrecque et Alain Dubois siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Comité cours d'eau Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité de supprimer ce comité.

A.R.-11-11-11551 ADOPTÉ

CRRNT Messieurs Jocelyn Bédard et Gilles Fortier siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Comité de diversification économique Messieurs Donald Langlois, Gilles St-Pierre, Marc Simoneau, Réal Ouellet, Gilles Fortier et Michel Poisson siègent actuellement sur ce comité. Monsieur Gilles St-Pierre ne désire pas poursuivre son mandat.

Le 23 novembre 2011

A.R.-11-11-11552 Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que monsieur Sylvain Labrecque soit nommé délégué de la MRC de L'Érable au Comité de diversification économique pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ

Ce comité sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Marc Simoneau, Donald Langlois, Réal Ouellet, Gilles Fortier et Michel Poisson.

Comité de suivi des éoliennes Le préfet est nommé d'office sur ce comité. Les maires touchés par le projet y siègent également. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Ce comité sera donc composé de messieurs Sylvain Labrecque, Donald Langlois, Marc Nadeau et Yvon Gingras.

Comité d'évaluation impact du gaz Monsieur Michel Poisson siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Comité plan de développement de la zone agricole Messieurs Gilles St-Pierre et Yvon Gingras siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Comité tourisme Messieurs Alain Dubois et Réal Ouellet siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Comité « Québec en forme » Monsieur Réal Ouellet siège actuellement sur ce comité. Ce dernier désire poursuivre son mandat pour les deux prochaines années.

Comité santé et services sociaux Messieurs Donald Langlois, Sylvain Labrecque, Alain Dubois et Réal Ouellet siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Le 23 novembre 2011

Comité Messieurs Donald Langlois, Sylvain Labrecque, Marc Simoneau, Yvon Gingras et
infrastructures Réal Ouellet siègent actuellement sur ce comité. Ces derniers désirent poursuivre leur mandat pour les deux prochaines années.

Ajournement Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et
de la séance résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour une période de quinze minutes.

A.R.-11-11-11553

ADOPTÉ

Reprise de Après une pause de quinze minutes, il est proposé par monsieur le Conseiller
la séance Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de reprendre la séance.

A.R.-11-11-11554

ADOPTÉ

Liste des Il est proposé par monsieur le Conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu
prévisions des à l'unanimité que la liste des prévisions des délégations pour l'année 2012
délégations pour soit adoptée:

l'année 2012

A.R.-11-11-11555

<u>Noms</u>	<u>Organismes</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>
Sylvain Labrecque (1 réunion)	Délégué de la MRC de L'Érable	à déterminer	à déterminer
Jocelyn Bédard (1 réunion)	Délégué de la MRC de L'Érable	à déterminer	à déterminer
Michel Poisson (1 réunion)	Délégué de la MRC de L'Érable	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (1 réunion)	Délégué substitut de la MRC de L'Érable	à déterminer	à déterminer
Marc Simoneau (1 réunion)	Délégué substitut de la MRC de L'Érable	à déterminer	à déterminer
Donald Langlois (1 réunion)	Déleguée substitut de la MRC de L'Érable	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (3 réunions)	Commission d'aménagement	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (3 réunions)	Commission d'aménagement	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer

Le 23 novembre 2011

<u>Noms</u>	<u>Organismes</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>
Yvon Gingras (3 réunions)	Commission d'aménagement	au Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Nadeau (3 réunions)	Commission d'aménagement	au Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Michel Poisson (3 réunions)	Commission d'aménagement	au Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Simoneau (8 réunions)	Parc linéaire des Bois-Francs	MRC Arthabaska ou de L'Érable	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	Table des Préfets du Centre-du-Québec	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (4 réunions)	Table des Préfets du Centre-du-Québec	à déterminer	à déterminer
Réal Ouellet (4 réunions)	Table des Préfets du Centre-du-Québec	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	CRÉCQ	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (4 réunions)	CRÉCQ	à déterminer	à déterminer
Réal Ouellet (4 réunions)	CRÉCQ	à déterminer	à déterminer
Alain Dubois (5 réunions)	Agence forestière des Bois-Francs	à déterminer	à déterminer
Jocelyn Bédard (5 réunions)	Comité consultatif de la culture de l'Érable	à déterminer	à déterminer
Alain Dubois (5 réunions)	Comité consultatif de la culture de l'Érable	à déterminer	à déterminer
Michel Poisson (3 réunions)	FIL de la MRC de L'Érable	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (3 réunions)	FIL de la MRC de L'Érable	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Sylvain Labrecque (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer

Le 23 novembre 2011

<u>Noms</u>	<u>Organismes</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>
Réal Ouellet (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Gilles Fortier (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Marc Nadeau (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Marc Simoneau (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Donald Langlois (5 réunions)	Comité consultatif agricole	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Yvon Gingras (5 réunions)	Comité consultatif agricole	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Gilles Fortier (5 réunions)	Comité de sécurité publique	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Réal Ouellet (5 réunions)	Comité de sécurité publique	Poste de la Sûreté du QC de la MRC de L'Érable	à déterminer
Michel Poisson (5 réunions)	Comité de sécurité publique	Poste de la Sûreté du QC de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Nadeau (5 réunions)	Comité de sécurité publique	Poste de la Sûreté du QC de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (2 réunions)	Comité consultatif sur la gestion multiressources des lots publics intramunicipaux	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (2 réunions)	Comité consultatif sur la gestion multiressources des lots publics intramunicipaux	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Michel Poisson (2 réunions)	Comité consultatif sur la gestion multiressources des lots publics intramunicipaux	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer

Le 23 novembre 2011

<u>Noms</u>	<u>Organismes</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>
Marc Nadeau (3 réunions)	Centre aquatique régional de l'Érable	à déterminer	à déterminer
Yvon Gingras (2 réunions)	Mont Apic inc.	à déterminer	à déterminer
Donald Langlois (1 réunion)	Comité du schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Simoneau (1 réunion)	Comité du schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Réal Ouellet (1 réunion)	Comité du schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Gilles Fortier (1 réunion)	Comité du schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (5 réunions)	Comité de gestion des matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Nadeau (5 réunions)	Comité de gestion des matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Sylvain Labrecque (5 réunions)	Comité de gestion des matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Réal Ouellet (5 réunions)	Comité de gestion des matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Gilles Fortier (6 réunions)	Transport collectif & Corporation de transport la Cadence	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Donald Langlois (5 réunions)	Comité de gestion du Pacte rural	à déterminer	à déterminer
Yvon Gingras (5 réunions)	Comité de gestion du Pacte rural	à déterminer	à déterminer
Michel Poisson (5 réunions)	Comité de gestion du Pacte rural	à déterminer	à déterminer
Alain Dubois (1 réunion)	GROBEC	à déterminer	à déterminer
Jocelyn Bédard (4 réunions)	Table de concertation régionale des véhicules hors route	à déterminer	à déterminer

Le 23 novembre 2011

<u>Noms</u>	<u>Organismes</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>
Yvon Gingras (2 réunions)	Comité de suivi de la Politique familiale	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Donald Langlois (3 réunions)	Comité du SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Simoneau (3 réunions)	Comité du SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Sylvain Labrecque (3 réunions)	Comité du SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (3 réunions)	Comité du SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (1 réunion)	CRRNT	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (1 réunion)	CRRNT	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (3 réunions)	Comité de diversification économique	à déterminer	à déterminer
Donald Langlois (3 réunions)	Comité de diversification économique	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (3 réunions)	Comité de diversification économique	à déterminer	à déterminer
Marc Simoneau (3 réunions)	Comité de diversification économique	à déterminer	à déterminer
Réal Ouellet (3 réunions)	Comité de diversification économique	à déterminer	à déterminer
Michel Poisson (3 réunions)	Comité de diversification économique	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (3 réunions)	Comité de suivi des éoliennes	à déterminer	à déterminer
Donald Langlois (3 réunions)	Comité de suivi des éoliennes	à déterminer	à déterminer
Yvon Gingras (3 réunions)	Comité de suivi des éoliennes	à déterminer	à déterminer

Le 23 novembre 2011

<u>Noms</u>	<u>Organismes</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>
Marc Nadeau (3 réunions)	Comité de suivi des éoliennes	à déterminer	à déterminer
Michel Poisson (2 réunions)	Comité d'évaluation impact du gaz	à déterminer	à déterminer
Gilles St-Pierre (4 réunions)	Comité de développement de la zone agricole	à déterminer	à déterminer
Yvon Gingras (4 réunions)	Comité de développement de la zone agricole	à déterminer	à déterminer
Alain Dubois (4 réunions)	Comité tourisme	à déterminer	à déterminer
Réal Ouellet (4 réunions)	Comité tourisme	à déterminer	à déterminer
Réal Ouellet (2 réunions)	Comité Québec en forme	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (2 réunions)	Comité santé et services sociaux	à déterminer	à déterminer
Donald Langlois (2 réunions)	Comité santé et services sociaux	à déterminer	à déterminer
Alain Dubois (2 réunions)	Comité santé et services sociaux	à déterminer	à déterminer
Réal Ouellet (2 réunions)	Comité santé et services sociaux	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (2 réunions)	Comité infrastructures	à déterminer	à déterminer
Donald Langlois (2 réunions)	Comité infrastructures	à déterminer	à déterminer
Marc Simoneau (2 réunions)	Comité infrastructures	à déterminer	à déterminer
Yvon Gingras (2 réunions)	Comité infrastructures	à déterminer	à déterminer
Réal Ouellet (2 réunions)	Comité infrastructures	à déterminer	à déterminer

ADOPTÉ

Le 23 novembre 2011

Financier : Il est proposé par monsieur le Conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu
Rapport des à l'unanimité d'accepter le rapport des déboursés suivant :
déboursés
A.R.-11-11-11556

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11613	Excavations Roland Laquerre (travaux cours d'eau)	5 875,11 \$
11615	Bernard Beaulieu (réparation fauteuils)	67,50
11616	Martin Laflamme (café)	67,90
11617	Sylvain Beaudoin (eau)	40,00
11620	MRC Arthabaska (internet)	495,57
11621	M. Claude Provencher (aide financière)	19 843,00
11622	Mme Ginette Levesque (aide financière)	9 225,00
11623	CLDE (portrait secteur tertiaire)	16 258,34
11624	Buropro inc. (fournitures de bureau)	1 421,46
11629	Mécanique Gilles Roberge inc. (bottes)	102,52
11633	BMR Nomelbro (divers)	462,13
11634	Moto Performance 2000 inc. (location)	155,19
11635	Renaud Garneau (bois)	438,61
11639	Multi-Services M.G.M. inc. (vérification climatisation)	273,08
11642	Mégaburo (fauteuil)	188,23
11643	Francotyp-Postalia (location timbreuse)	102,36
11644	Francotyp-Postalia (recharge timbres)	3 417,75
11651	Enseignes aux Quatre Vents (enseigne)	10 942,95
11653	Mégaburo (réparation copieur)	180,06
11654	Dendrotik (casque, veste)	83,62
11658	Xgestion inc. (réalisation site)	5 411,44
11659	Fédération québécoise de la Marche (adhésion)	40,00
11660	Coop IGA (épicerie)	35,40
11661	Mme Lucille Vigneault (aide financière)	9 999,00
11662	Financière Banque Nationale (capital & intérêts)	4 798,13
11663	Municipalité NDL (contribution entretien route)	8 163,72
11664	Féd. UPA Lévis-Bellechasse (honoraires)	10 038,02
11665	UQAM (contribution financière)	426,00
11667	Société St-Jean-Baptiste (Jeudis en chansons)	1 000,00
11668	EMP inc (travaux cours d'eau)	8 674,82
11669	Scierie Blondeau inc. (bois)	642,81
11670	BMR Nomelbro (divers Parc régional)	1 044,92
11675	Ville de Plessisville (technicien informatique)	504,94
11677	Médias Transcontinental SENC (avis rôle évaluation)	434,05
11678	Corporation du Transport la Cadence (entente)	19 373,33
11680	Moto Performance 2000 inc. (location)	67,69
11686	Menuiserie R. Bédard & Fils inc. (divers Parc régional)	104,41
11687	Tourisme Centre-du-Québec (cotisation 2012 Parc régional)	139,56
11688	A. Grégoire & Fils ltée (travaux cours d'eau)	2 870,91
11689	Les Bardeaux de cèdre Mario Bédard (bardeaux Parc régional)	307,59
11691	Les Éditions Yvon Blais inc. (mise à jour)	107,00

8793

Le 23 novembre 2011

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11695	Musée du Bronze d'Inverness (bronze)	3 070,28
11696	FQM (assemblée des MRC)	375,95
11697	Audrey Martin Photographe (photo préfet)	90,00
11698	Municipalité St-Ferdinand (partage cellulaire préfet)	156,35
11699	Jean-Claude Lizotte inc. (travaux cours d'eau)	9 271,87
11700	annulé	-
11701	CLDE (branding, FSTD, guide cycliste)	75 185,00
11702	Marianne Mathis (honoraires comité éoliennes)	<u>619,38</u>
	Total :	<u>232 592,95 \$</u>

Dépenses Opérations forestières

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11619	Menuiserie R. Bédard & Fils (ponceaux)	751,89 \$
11626	Bernard Gosselin (trappage)	328,00
11627	Laurence Gagnon (travaux)	160,00
11647	Hubert Martineau (débardage du bois)	2 954,70
11654	Dendrotik (ruban)	206,55
11657	Laflamme Forêt inc. (abatage)	4 430,80
11683	Les Pneus PR Itée (réparation pneu VTT)	28,48
11684	SOPFIM (cotisation générale spéciale)	327,25
11685	Goforest inc. (travaux)	<u>14 274,24</u>
	Total :	<u>23 461,91 \$</u>

Dépenses Pacte Rural

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11630	Parc linéaire des Bois-Francis	25 000,00
11631	Parc linéaire des Bois-Francis	1 000,00
11650	Municipalité de St-Pierre-Baptiste	<u>8 000,00</u>
	Total :	<u>34 000,00 \$</u>

Salaires

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
527491-527524	Paies semaine du 2 au 8 oct. 2011	21 898,66 \$
527612-527658	Paies semaine du 9 au 22 oct. 2011	33 277,40
527667-527734	Paies semaine du 23 oct. au 12 nov. 2011	<u>46 556,89</u>
	Total :	<u>101 732,95 \$</u>

Le 23 novembre 2011

Transactions
pré-autorisées
et via internet

Descriptions

Sommes versées

GWW-10-01	Gouv. prov. (DAS)	23 621,95 \$
GWW-10-02	Gouv. féd. (DAS)	7 104,75
GWW-10-03	Gouv. féd. (DAS)	862,22
GWW-11-01	Gouv. prov. (DAS)	28 563,32
GWW-11-02	Gouv. féd. (DAS)	8 850,83
GWW-11-03	Gouv. féd. (DAS)	980,74
PWW-10-01	Visa Desjardins - DG	57,76
PWW-10-02	Visa Desjardins - Préfet	818,04
PWW-10-03	Visa Desjardins - compte général	41,00
PWW-10-04	CARRA	656,85
PWW-10-05	Promutuel Appalaches St-François	91,56
PWW-10-06	Bell Mobilité - Cellulaire	429,36
PWW-10-07	RREMQ - juin	8 822,96
PWW-10-08	RREMQ - juillet	10 239,42
PWW-10-09	RREMQ - août	8 302,06
PWW-10-10	RREMQ - sept	7 840,54
PWW-10-11	RREMQ - ajustement	326,60
PWW-11-01	Philippe Gosselin (huile)	1 047,89
PWW-11-02	Bell - téléphone	941,75
PWW-11-03	SSQ Ass. collective - sept	5 094,73
PWW-11-04	SSQ Ass. collective - oct	6 998,32
PWW-11-05	SSQ Ass. collective - nov	6 283,54
PWW-11-06	Visa Desjardins - DG	356,47
PWW-11-07	Visa Desjardins - Préfet	1 826,21
PWW-11-08	Visa Desjardins - compte général	21,00
PWW-11-09	CARRA	<u>628,62</u>
	Total :	<u>130 808,49 \$</u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie de L'Érable (SSIRÉ) suivants :

A.R.-11-11-11557

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter les déboursés du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) suivants :

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11614	Acklands Grainger inc. (divers)	18,68 \$
11618	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	2 225,61
11625	Garage M.J. Caron & Ass. inc. (essence)	179,06
11628	C.A.U.C.A. (contrat de service)	56,96
11632	Produits Tan-Ex (écussons)	512,66

8795

Le 23 novembre 2011

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11636	Garage Moderne G.T. inc. (essence)	313,80
11637	Les Pneus PR Itée (réparation)	33,54
11638	Les Silencieux Houle (réparation)	175,82
11640	Garage Jean-Marc Ruel enr. (réparation)	86,53
11641	Groupe CLR (réparation)	159,04
11645	Accessoires d'auto illimités (divers)	526,19
11646	Centre d'extincteur SL (recharge)	200,51
11648	Les Entreprises Fydjy inc. (formation)	410,13
11649	Groupe CLR (système de communication, réparation)	2 064,90
11652	Auto Services Plessis (changement huile, divers)	131,60
11655	Bruno Gosselin (réparation)	328,33
11656	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	25 878,01
11660	Coop IGA (eau)	100,59
11666	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	606,49
11670	BMR - Nomelbro (divers)	172,53
11671	Novicom 2000 inc. (batteries)	419,02
11672	Aréo-Feu (tuyaux)	2 180,52
11673	Centre d'extincteur SL (recharge)	1 339,11
11674	Garage André Chagnon inc. (inspection)	226,02
11676	Martin & Levesque inc. (vêtements)	2 007,14
11677	Médias Transcontinental SENC (semaine prévention)	677,85
11679	Remorquage Desjardins (pile)	103,27
11681	Garage M.J. Caron & Ass. inc. (essence)	168,00
11682	Garage Moderne G.T. inc. (essence)	210,96
11690	Roy, Gervais, Beauregard, avocats (honoraires)	28,48
11692	Equipements d'Incendie Levasseur (valve)	279,12
11693	Ville de Princeville (constats)	359,46
11694	CAUCA (contrat de service)	<u>56,96</u>

Total : 42 236,89 \$

Salaire

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
527525-527611	Paies sept. 2011	21 132,49 \$
527659-527666	Paies sept. 2011	<u>845,22</u>

Total : 21 977,71 \$

Transactions
pré-autorisées
et via internet

	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-10-01	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	80,59 \$
PWW-10-02	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	80,22
PWW-10-03	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	80,22
PWW-10-04	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	83,18
PWW-10-05	Bell Mobilité - Pagette	343,23

8796

Le 23 novembre 2011

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-10-06	Bell Canada - Caserne 45 - Paroisse de Plessisville	84,52
PWW-10-07	Bell Mobilité - Cellulaire	199,91
PWW-11-01	Esso	752,97
PWW-11-02	Sonic	65,77
PWW-11-03	Shell	875,42
PWW-11-04	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	80,22
PWW-11-05	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	80,22
PWW-11-06	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	80,22
PWW-11-07	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	83,18
PWW-11-08	Bell Mobilité - Pagette	288,72
PWW-11-09	Esso	<u>671,05</u>
Total :		<u>3 929,64 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Liste des prévisions des délégations
A.R.-11-11-11558

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser les délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujets</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>	<u>Coûts</u>
Gilles Fortier Réal Ouellet	Schéma de couverture de risques	MRC de L'Érable	25 oct.10	n/a
Sylvain Labrecque Gilles Fortier	Assemblée des MRC	Québec	30 nov. & 1 ^{er} déc. 2011	100 \$ /pers

ADOPTÉ

Crédit variable
A.R.-11-11-11559

Il est proposé par monsieur le Conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité que pour les fins de l'administration courante de la MRC de L'Érable, une marge de crédit de 75 000 \$, à la Caisse populaire Desjardins de L'Érable, soit à la disposition de ladite MRC par tranche de 1 000 \$, et ce, pour toute l'année 2012.

Le préfet et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette résolution.

ADOPTÉ

Le 23 novembre 2011

Transferts de fonds
A.R.-11-11-11560

Il est proposé par monsieur le Conseiller Réal Ouellet, appuyé et résolu de à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer les dernières dépenses de l'année et les transferts de fonds nécessaires.

ADOPTÉ

Élection d'un nouveau préfet –
Nouvelle carte affaires Visa Desjardins
A.R.-11-11-11561

ATTENDU QUE monsieur Donald Langlois a terminé son mandat comme préfet de la MRC de L'Érable et qu'il ne souhaite pas le renouveler;

ATTENDU QUE ce dernier possédait une carte affaires Visa Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité :

- QUE la carte affaires Visa Desjardins, au nom de monsieur Donald Langlois et portant le numéro 4530 9203 3819 6009 soit annulée;
- QU'une nouvelle carte affaires Visa Desjardins soit émise au nom de monsieur Sylvain Labrecque, le nouveau préfet de la MRC de L'Érable, avec les mêmes conditions que celle possédée par le préfet dans les années antérieures.

ADOPTÉ

Caisse Desjardins de L'Érable -
Autorisation de signature
A.R.-11-11-11562

Il est proposé par monsieur le Conseiller Réal Ouellet, appuyé et résolu à l'unanimité que le préfet et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, les comptes, les chèques, ainsi que tous les documents nécessaires aux transactions bancaires à la Caisse Desjardins de L'Érable.

Il est également résolu qu'en l'absence ou dans l'incapacité d'agir du préfet ou d'une vacance, le préfet suppléant est autorisé à signer pour et au nom de la MRC, et en l'absence ou l'incapacité d'agir du directeur général ou d'une vacance, le directeur général adjoint est autorisé à signer pour et au nom de la MRC.

ADOPTÉ

Application du règlement numéro 300 dans le cadre

ATTENDU le règlement no 300 relatif au traitement des élus municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Yvon Gingras, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier à rémunérer les

Le 23 novembre 2011

des comités conseillers pour la rencontre annuelle du Comité de sécurité publique qui aura lieu le 14
spéciaux décembre prochain.

A.R.-11-11-11563

ADOPTÉ

Correspondance : En date du 1^{er} novembre 2011, une résolution de la municipalité de Villeroy,
demandant à la MRC de dénoncer au ministère des Transports du Québec le défaut de
paiement des redevances de Hamel Construction inc.

Une correspondance de l'Association des Transports Collectifs Ruraux du
Québec, confirmant la reconduction des programmes pour le transport collectif ou de
personnes jusqu'au 31 décembre 2012.

Varia : Il est proposé par monsieur le Conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à
SSIRÉ l'unanimité de retenir la soumission de la compagnie Késy inc., de Victoriaville pour
Vente d'un l'acquisition du camion GMC Vandura de l'année 1985, au montant de 500 \$, plus les
camion taxes applicables, reçue le 21 novembre 2011,

A.R.-11-11-11564

QUE la compagnie Késy inc. s'engage à procéder à l'acquisition dudit camion tel
que vu et qu'il fournisse un chèque visé afin que la transaction puisse se réaliser.

Que monsieur Rick Lavergne ou son représentant soit autorisé à procéder à la
transaction et à signer les documents nécessaires pour le transfert.

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne
participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la
MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Vente Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à
d'un camion l'unanimité de retenir la soumission de la compagnie Késy inc., de Victoriaville, pour
autopompe l'acquisition du camion autopompe FORD 8000, DE L'ANNÉE 1990, au montant de
A.R.-11-11-11565 1 300 \$, plus les taxes applicables, reçue le 21 novembre 2011;

QUE la compagnie Késy inc. s'engage à procéder à l'acquisition dudit camion tel
que vu et qu'il fournisse un chèque visé afin que la transaction puisse se réaliser;

Le 23 novembre 2011

Que monsieur Rick Lavergne ou son représentant soit autorisé à procéder à la transaction et à signer les documents nécessaires pour le transfert.

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Appel d'offres-
Acquisition
d'appareils
respiratoires
A.R.-11-11-11566

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'acquisition de sept (7) appareils respiratoires pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

ATTENDU le devis d'appel d'offres préparé par la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition d'appareils respiratoires, selon les spécifications du devis d'appel d'offres préparé par la MRC de L'Érable.

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Période de
questions

Aucune personne n'étant présente, il y n'a donc pas de période de questions.

Levée de
la séance

Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 15 h 45.

A.R.-11-11-11567

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier